Ville résidentielle - 21 000 habitants - à 10 min de Paris
Membre du Territoire Vallée Sud-Grand Paris
Un cadre de travail agréable
Une équipe de 450 agents

RECRUTE

Aide auxiliaire de puériculture (H/F)

Adjoint technique – titulaire ou contractuel (article L.332-14 du CGFP)

Crèche familiale, collective ou multi accueil, la ville dispose de près de 300 places réparties dans 7 crèches, pour accueillir des enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans. Il s'agit de lieux de vie, dotés de locaux adaptés à l'âge et aux besoins des enfants accueillis. Le cadre y est bienveillant et les projets éducatifs dynamiques : démarche de développement durable avec notamment l'obtention du label écolo-crèche, âges mélangés par section…
Les équipes pluridisciplinaires répondent aux différents besoins de l'enfant en tenant compte de sa personnalité et de son rythme d'évolution. Pour se faire, la ville s'implique au travers d'un plan de formation particulièrement adapté aux professionnels de la petite enfance.
Plusieurs postes sont à pourvoir qu sein des différentes structures de la ville.

Votre mission

Vous serez principalement chargé de/d' :

- Accueillir les enfants en assurant leur sécurité physique et affective,
- Communiquer aux parents les progrès de chaque enfant,
- Assurer les soins d'hygiène et de vie quotidienne des enfants,
- Collaborer avec les différents membres de l'équipe,
- Participer à l'élaboration et à la mise en pratique du projet pédagogique,
- Organiser des activités et des sorties quotidiennes,
- Appliquer la réglementation sur l'hygiène et la sécurité,
- Participer à l'entretien du matériel à disposition des enfants et des professionnels,
- Respecter les protocoles de l'établissement.

Votre profil

Vous êtes titulaires du CAP petite enfance et vous savez communiquer de façon adaptée avec les tout petits et leurs familles. Vous possédez les connaissances essentielles aux soins de base et d'éveil de l'enfant.
Vous possédez les qualités de ponctualité et de discrétion indispensables aux métiers d'accueil des usagers.

Les conditions de travail

Vous êtes recruté(e) sur un emploi de catégorie A ou B+ en qualité de titulaire ou contractuel(le) à temps complet.
Temps de travail : 38h hebdomadaires assorties de 18 jours de RTT. Astreintes de communication en fonction de l'actualité. Réunions en soirée et le week-end nécessitant une souplesse de l'emploi du temps.

Rémunération statutaire + régime indemnitaire + prime de fin d'année + CNAS +association du personnel active.
Dans le cadre du bien-être au travail, la ville a mis en place des ateliers sportifs et des séances d'ostéopathie gratuits.

Envoyez vos lettre de motivation et C.V.
par courriel à grh@bourg-la-reine.fr.